

Esthcenter: votre centre
laser beauté médicale, amincissement
et épilation laser

Le Dr Pujalté Jean-Marc est médecin
lasériste diplômé (DIUE lasers
médicaux). Il est assisté de Patricia
Pujalté infirmière DE et de Danielle IDE.

"Le Dattier Royal", 94 rue Auguste Bénébig. VDC. Nouméa.
Tel 298 698 www.laser-noumea.com.
lasernoumea@yahoo.fr

TARIFS ÉPILATION LASER HOMMES

Une présentation de la technique laser et un devis gratuit seront pratiqués avant tout traitement.

Ces tarifs sont indicatifs et seront adaptés lors du devis selon les zones à traiter et leur étendue réelle

Un forfait sera proposé si traitement de plusieurs zones lors du devis.

Prix par séance

Visage	Tarif	Une zone corps	Tarif
Barbe complète	20000	Mains ou pieds	6000
Col de chemise	10000	Aisselles (offertes avec le maillot)	12000
Face antérieure du cou	14000	Épaules	16000
Nuque	14000	Bras (bas de l'épaule au coude)	12000
Tour de cou	22000	Avant bras (hors coudes et mains)	20000
Nez	10000	Avant bras + coudes + mains	24000
Oreilles	10000	Épaules + dégradé haut des bras	24000
Favoris ou pommettes	10000	Membres supérieurs (hors épaules)	30000
Pommettes + favoris	14000	Torse	20000
Zone intersourcillière	6000	Abdomen	20000
Sourcils	18000	Dos entier (hors épaules)	34000
		Haut du dos	18000
		Bas du dos	16000
		Extension dos (zone lombaire)	10000
		Extension sommet strict des épaules	10000
		Flancs	12000
		1/2 jambes	40000
		Cuisses	50000
		Maillot classique (aisne, bande haute du pubis)	12000
		Pubis (pourtour des parties génitales)	16000
		Parties génitales	16000
		Sillon Inter Fessier (SIF)	6000
		Maillot complet (pubis, parties génitales, SIF)	30000
		Fesses (hors SIF et hanches)	24000
		Fesses + SIF	30000

Les tarifs affichés s'entendent pour des actes dont le **balayage du laser est effectué par une infirmière DE laser habilitée travaillant exclusivement sous le contrôle du Dr Pujalté, les indications et les réglages étant déterminés médicalement.** Le Dr. Pujalté peut décider d'effectuer lui-même le balayage laser lors des certains actes quand il l'estime nécessaire.

Majoration de 30% en cas de balayage laser fait par le médecin sur demande du patient

Ces actes sont des actes esthétiques non remboursables. Paiement par carte visa, chèques ou espèces. Reçu sur simple demande